



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE MARAUSSAN

Maraussan, le 20 août 2025,

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL ET ORDRE DU JOUR

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions du code général des collectivités,
je vous invite à participer à la séance du conseil municipal qui aura lieu

**le mercredi 27 août 2025
à 18h30, à Esprit Gare (Place Marcel Barrère),
en salles 4 et 5**

Ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Informations de Mme le Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués de fonction
- 3- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal à Mme le Maire
- 4- Approbation du PV de la séance du 25 juin 2025
- 5- Composition du Conseil communautaire de la communauté de communes La Domitienne
- 6- Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains CS 06 entre ENEDIS et la commune de Maraussan – puech de la Joie
- 7- Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages aériens C 06 entre ENEDIS et la commune de Maraussan – rue de la Rivière
- 8- Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains CS 06 entre ENEDIS et la commune de Maraussan – la Fontace et Catalo
- 9- Crèche : règlement intérieur
- 10- Questions orales

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Le Maire,
Marlène PUCHE

